



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Première session

56^e législature

du

Nouveau-Brunswick

le 26 avril 2007

MEMBRES DU COMITÉ

M. Kennedy, président
M^{me} Lavoie, vice-présidente
M. Miles
M. A LeBlanc
M. Fraser
M. R. Boudreau

M. Betts
M. Holder
M. MacDonald

le 26 avril 2007

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé tient une séance d'organisation le 22 février 2007.

Sur la motion de M. A. LeBlanc, M. Kennedy est élu président du comité.

Sur la motion de M. A. LeBlanc, M^{me} Lavoie est élue vice-présidente du comité.

Le comité se réunit de nouveau le 19 avril 2007 à la Chambre du Conseil législatif et étudie le projet de loi 47, *Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande l'adoption à la Chambre.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par le député de Nepisiguit, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

M. Kennedy, député